

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre Premier. Idee de ce Livre.

urn:nbn:de:gbv:45:1-731



LIVRE VINGT-SIXIEME.

D E S L O I X

DANS LE RAPPORT QUELLES
DOIVENT AVOIR
DANS L'ORDRE DES CHOSES
SUR LESQUELLES ELLES STATUENT.

CHAPITRE PREMIER.

Idee de ce Livre.

LIVRE
VINGT-
SIXIEME.
Chap. I.

LEs Hommes sont gouvernés par diverses sortes de Loix ; par le *Droit Naturel* ; par le *Droit Divin* qui est celui de la Religion ; par le *Droit Ecclésiastique* autrement appelé *Canonique*, qui est celui de la Police de la Religion ; par le *Droit-des-gens*, qu'on peut considérer comme le *Droit Civil* de l'Univers, dans le sens que chaque Peuple en est un Citoyen ; par le *Droit Politique général*, qui a pour objet cette Sagesse humaine qui a fondé toutes les Sociétés ; par le *Droit de Conquête* fondé sur ce qu'un Peuple a voulu, a pu, ou a dû faire violence à un autre ; par le *Droit Civil* de chaque Société, par lequel un Citoyen peut défendre ses biens & sa vie contre tout autre Citoyen ; enfin par le *Droit Domestique*, qui vient de ce qu'une Société est divisée en diverses Familles qui ont besoin d'un Gouvernement particulier.

Il y a donc différens ordres de Loix ; & la sublimité de la Raison humaine consiste à savoir bien auquel de ces ordres se rapportent principalement les choses sur lesquelles on doit statuer, & à ne point mettre de confusion dans les principes qui doivent gouverner les Hommes.

C H A-